

FRÉJUS/SAINT-RAPHAËL

VAR

Tourisme

Économie

Environnement

Le dossier de candidature du massif de l'Estérel au label "Grand site de France" est validé

En milieu de semaine, le dossier de candidature du massif forestier a été validé à l'unanimité.

🔒 Article réservé aux abonnés

G. P.

Publié le 06/09/2025 à 20:00, mis à jour le 06/09/2025 à 20:00



Le massif de l'Estérel. **Photo d'archives F. Escoffier**

La réunion s'est déroulée en présence de la sous-préfète de Draguignan Myriam Garcia. Mercredi, les membres du syndicat mixte du grand site de l'Estérel (SMGSE) se sont réunis aux Adrets-de-l'Estérel.

Ce comité de pilotage était consacré au projet de dossier de candidature au label "Grand site de France". Il a donné lieu à une avancée importante

dans ce dossier.

"Cette séance, qui a rassemblé de nombreux élus, services de l'État et partenaires techniques, a permis de valider à l'unanimité le projet de dossier de candidature, explique le SMGSE dans un communiqué de presse adressé à Var-matin. Il s'agit d'une étape décisive vers la reconnaissance du massif de l'Estérel comme "Grand Site de France". Dans son intervention, Madame la Sous-Préfète a salué le sérieux et la qualité du travail conduit par l'équipe du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel, sous la direction de Guillaume Jublot. Elle a souligné la clarté et la rigueur apportées à la préparation des documents, notamment dans la présentation de l'avancement des 42 actions du programme 2022-2025 et dans la conception du futur programme 2026-2033. Elle a rappelé que cette exigence de précision et de lisibilité était essentielle pour démontrer auprès du ministère la progression effective de la démarche".

Le dossier bientôt examiné

"La prochaine étape consistera en la transmission du dossier finalisé au ministère de la Transition écologique, en vue de l'examen par les instances nationales compétentes", ajoute-t-on, du côté du SMGSE.

Pour rappel, le label "Grand site de France", est attribué par le ministère de la Transition écologique aux organismes publics chargés de la bonne conservation et de la mise en valeur des sites naturels bénéficiant d'une grande notoriété et faisant face à une très forte fréquentation.

Le dossier du massif de l'Estérel repose notamment sur le principe de favoriser un tourisme *"durable et respectueux"*.

À LA UNE 

